

III
LA VICTIME

Les Agressors Sexuels connaissent plus souvent leur victime que les Témoins (71% vs 6%) et ils ont dans presque un tiers des cas un lien de parenté avec la victime (30% vs 3% pour les Témoins) et avaient sur elle un lien d'autorité (35% vs 3% chez les Témoins), ces deux liens pouvant être cumulés.

1- Âge de la victime

La victime est âgée de moins de 10 ans dans un tiers des cas et de moins de 15 ans dans deux tiers des cas. Cependant l'âge de la victime a de l'importance pour un agresseur sexuel sur 3.

Les auteurs d'actes incestueux attachent moins d'importance à l'âge de la victime (moins d'un tiers), alors que les agresseurs de mineurs de moins de 15 ans en attachent plus souvent (près des deux tiers), et que les violeurs d'adulte se situe au milieu (50%). L'ensemble des résultats valident une apparente évidence, c'est que lorsque l'on investigate l'âge de préférence pour le choix d'une victime, les auteurs de délits sur mineurs de moins de 15 ans déclarent tous que cet âge est inférieur à 15 ans ($p=0,002$). Quand il est déclaré que l'âge de la victime importe, la victime est le plus souvent du sexe masculin ($p=0,001$) ce sont alors de jeunes garçons.

Enfin, lorsque les Agressors ont eux-mêmes été victime d'une agression sexuelle dans leur enfance, ils accordent plus souvent d'importance à l'âge de la victime ($p=0,002$) et non à son sexe.

2 - Sexe de la victime

La victime est dans 70% des cas de sexe féminin. Le sexe de la victime est déclaré important par un agresseur sur deux.

Si le sexe de la victime importe, la victime est le plus souvent du sexe féminin ($p=0,001$) et moins souvent un enfant de moins de 15 ans ($p=0,036$); quand il s'agit d'un viol et que le sexe est déclaré importer, le sexe de préférence est plus souvent le sexe féminin (88% vs 68%, $p=0,02$).

Les Agresseurs agressés dans l'enfance ont plus souvent pour victime un sujet masculin (51% vs 19%, $p=0,001$). Enfin, le fait de vivre ou d'avoir une vie sexuelle avec une femme n'empêche pas d'avoir une victime masculine, cependant les 3 sujets qui ont déclaré avoir vécu avec un homme, ont tous agressé un sujet masculin ($p=0,024$).

3 - Le choix de l'âge : un révélateur de l'homoérotisme

A la lecture de ces résultats, le choix de l'âge révèle en filigrane le choix d'un sexe de préférence : le sexe masculin, c'est-à-dire homosexué. Il s'agit vraisemblablement d'un choix non directement conscient. Une telle occurrence est validée par les agresseurs agressés dans l'enfance qui n'accordent de l'importance qu'à l'âge, pas au sexe de la victime, mais l'étude des victimes montrent que celles-ci sont, de manière significative ($p=0,001$) des sujets masculins.

A titre d'hypothèse, il nous semble important de reconnaître ici qu'il ne s'agit pas d'un choix consciemment caché. Nous proposons de le comprendre au plus près des paroles des agresseurs : c'est à l'âge qu'ils accordent de l'importance, pas au sexe en tant que le sexe pour eux, ici, ne signifie pas "sexualité". Il n'y a pas de choix de sexe car pour nombre de ces sujets, psychiquement, ce terme ne signifie "rien" dans le sens d'une reconnaissance de la différence qu'il suppose et qu'il impose de fait. Le choix qui apparaît n'est donc pas un choix comme on l'entend classiquement, homosexué, mais il faut le comprendre dans sa dimension homoérotique¹ et donc essentiellement narcissique. Ainsi, le choix de l'âge ne serait pas par défaut, mais par nécessité imposé, comme si seule cette dimension était consciemment repérable c'est-à-dire mobilisatrice d'une capacité d'attention perceptive. Nous sommes donc ici face à l'effet d'un déni massif. La question soulevée étant l'origine d'un tel déni. Ces sujets choisiront implicitement des jeunes garçons, mais ne pourront pas en tant que tel le repérer, seul l'âge retiendra leur capacité de discriminer leurs stimuli internes;

¹ - Le concept d'homoérotisme fut proposé par S. Ferenczi en 1911 au congrès de Weimar, il est repris par Jean Bergeret et désigne sous la plume de ce dernier, "une relation avant tout narcissique concernant une satisfaction libidinale narcissique [dont le but] est le rétablissement de l'intégrité narcissique du sujet. L'objet est visé en tant qu'objet complémentarément narcissique et de statut identique", in BERGERET J. (1996) : La pathologie narcissique, Paris, éd. Dunod, 248 p., p. 173.

pour le reste il s'agira d'un choix à l'identique, qu'à posteriori il tenteront, pour un certain nombre d'entre eux, de rationaliser.

4 - Désubjectivation de la victime

Chercher à comprendre l'acte d'agression suppose que l'on puisse imaginer ce que la victime représentait pour l'agresseur au moment de l'acte lui-même.

Ce que ces sujets vont évoquer c'est le fait que la victime représentait pour eux «une femme comme les autres» : «ce n'était pas ma fille, ni ma femme, mais une femme comme les autres» (viol de sa fille), «pas une sœur, une femme», «une femme avec qui j'allais faire l'amour normalement» (viol sur personne vulnérable). Dans ce même registre certains sujets identifient plus la victime à, non pas «une femme» mais à «leur femme» : «ma femme» (viol femme adulte), «c'était entre ma femme et ma fille» (viol de la belle fille > 15 ans), «c'était pas un objet, c'était une personne avec de la sensibilité qui représentait ma femme» (viol < 15 ans). Moins souvent la femme est idéalisée : «la femme idéale» (viol de sa nièce < 15 ans), «une femme que j'estimais beaucoup»; elle peut aussi être dévalorisée : «juste une femme», «une femme facile». Il peut alors y avoir un glissement sémantique du statut de femme vers celui de «fille» avec sa nuance plus familière : «une fille quoi», «une fille, comme ça pour se donner du plaisir». La victime pourra aussi apparaître sous les traits de quelqu'un de familier, ces réponses sont particulièrement fréquentes quand la victime est un non familier : «c'était comme quelqu'un de familier», «c'était comme une amie» (agression sexuelle sur adulte non familière), «une copine». Enfin, en limite de cette catégorie, on rencontre parfois des sujets qui s'interrogent sur le statut d'humanité de la victime : «peut-être une femme», «mes victimes sont, je crois, toujours des personnes humaines» (violeur)

La victime est aussi assez fréquemment perçue «telle qu'elle est» : «je la voyais comme ma sœur», «c'était mes filles», «ça a toujours été mes enfants, je les ai et je les aime», «c'était ma petite fille, pas une femme, surtout pas une femme», «c'était une enfant, rien de plus» (agression sexuelle sur mineure), «un gamin qui s'amuse, rien d'autre» (agression sexuelle sur mineur). Néanmoins il peut y avoir soit une «adultification de l'enfant» : «c'était

pas une fille, c'était un petit bout de femme», «c'était comme une grande personne consentante», «je la voyais plus grande que son âge»; soit une utilisation de l'enfant pour une "infantification" de l'adulte agresseur : «Avec elle c'est moi qui devenait enfant», «moi, j'étais transformé, je me revoyais au même âge que lui», «j'avais son âge, on était deux gamins».

Cependant la plus grande fréquence de réponses est une négation de la victime en tant que sujet : «je n'en ai aucune idée», «une relation sexuelle potentielle», «un fantasme que je réalisais» (agression sado-masochiste sur une prostituée), «une victime sur laquelle je me défoulais» (viol d'adulte), «je ne voyais pas ma filleule, c'était comme si on était fixé sur un "i" et qu'on en voit que le point» (le sujet ne pourra pas expliquer ce qu'il veut dire), «pour moi, c'est pas des enfants», «un sexe de femme» (il s'agit des fesses d'un petit garçon). Dans le même ordre d'idée, on trouvera des réponses qui réduisent la victime à une virtualité affective : «un amour», «une tendresse», «un bonheur» (ces réponses semblent plus particulièrement le fait des pères incestants).

Certaines réponses, s'inscrivant dans le même champ, montrent une **élision radicale de l'aspect humain de la victime** : «rien du tout», «un jouet», «un poison», «quelque chose d'à moi, qui m'appartient complètement. C'est de la folie», «une épave» (agression sexuelle et viol sur homme adulte, avec décès de la victime), «un écran noir» (exhibitionniste : quand il s'exhibe le sujet voit ses victimes comme un écran noir sur lequel se déroule son acte d'exhibition), «un objet soumis. Point».

Enfin, et de manière rare, l'on pressent que la victime est ce qui va relier l'agresseur à une "réalité", dont il est difficile de savoir s'il s'agit d'une hallucination ou d'une sortie d'hallucination : «c'était comme si je touchais la réalité» (attouchements sexuels par instituteur sur élève).

De l'ensemble de ces réponses se dégage l'idée forte d'une **non reconnaissance de la victime en tant que sujet**. Quelque soit la tonalité des réponses, la victime n'est jamais considérée pour ce qu'elle est. Tout au mieux lorsqu'elle est identifiée, elle est de toute manière déqualifiée de son statut de sujet spécifique, inscrit dans une histoire. Elle devient terme générique ("une femme") qui ne vaut que par son équivalence, son impersonnalisation, qui signe chez l'agresseur un effacement de ses

possibilités de discrimination au moment de l'acte. La victime n'est plus un "objet" au sens psychanalytique du terme, mais devient un élément d'une action psychique pas forcément mentalisée. Cette abrasion des qualités objectales, alors que l'acte se déroule en pleine conscience (il est rare d'enregistrer des amnésies antérogrades), doit être comprise comme un révélateur de l'organisation psychique de l'agresseur. Face à une excitation à valeur sexuelle, le sujet ne présente pas de processus de mise en représentation suffisant pour donner à celle-ci un statut psychique. Son appareil mental se trouvera d'une certaine façon désorganisé par l'émergence de l'excitation. La désorganisation se traduit par l'effacement des qualités discriminantes des catégories symboliques. Nous pouvons percevoir ici "l'urgence chronique" dans lesquels sont souvent pris ces sujets dès qu'ils sont confrontés à une excitation sexuelle. L'impossibilité d'effectuer une opération de mise en représentation de cette dernière les conduit corrolairement à ne pouvoir identifier l'objet, en tant qu'objet du désir. Il y aurait là un rabattement du désir sur le besoin, celui de faire cesser ce qui menace, à savoir l'excitation. Cette **carence identificatoire** ne permet pas à l'agresseur de considérer l'objet en soi comme un sujet doué à son tour de désir, l'objet sera considéré comme homomorphe au processus psychique (cela est mis en relief par les sujets répondant «ma femme»), il lui sera partie intégrante et à lui s'appliquera les mêmes catégories de traitement que celles que le sujet agresseur applique à ses contenus mentaux. Dans ces cas, l'objet en tant que tel s'efface aux profit de catégories plus pauvres ("une femme", "une fille"). Dans de telles conditions, l'objet ne pourra plus jouer son rôle réparateur. En ce sens il devient à jamais insatisfaisant, doublant et répétant le défaut d'un "objet primaire". Choisisant ainsi ses "objets-non-objets" sexuel, l'agresseur répète la vividité d'une douleur ancienne (A.-M. Merle-Béral), celle de son lien avec un objet primaire, pour qui il fut certainement en position d'objet insatisfaisant, vécu plus comme "enfant" générique que comme "fils de" («Un enfant, c'est quelque chose à moi, qui m'appartient **complètement**»).. Ainsi l'agresseur sexuel répéterait ses agressions, non pas à l'identique, ce qui supposerai qu'il y trouve satisfaction, mais selon un crescendo montrant l'échec permanent à rencontrer des objets capables de réparer l'effraction que l'excitation provoque dans le Moi (répétition comme peut l'être celle du cauchemar). L'agresseur semble s'appuyer sur une procédure très pauvre où sont court-circuités les schémas de liaisons et d'attentes sociaux à l'instar de ce qui se passe dans sa psyché.

Ce qui domine, ce sera l'urgence. Cela est d'autant plus réel que pour nombre d'agresseurs la qualité humaine de l'identification de l'objet (la victime) défaille, ils sont en rapport avec, tout au mieux, une "chose" voire «rien». De telles affirmations doivent nous signaler que l'état de l'agresseur au moment de son acte¹ est parfois proche d'un "état crépusculaire" et pourtant toujours conscient ! Elle nous indique surtout combien eux-mêmes sont en rupture avec leur propre humanité, mûs uniquement par la quête que "cela" cesse. Objet externe dont on perçoit l'aspect dangereux qu'il recouvre, dans son potentiel d'excitation («un poison»).

Résumé à propos des victimes

Les agresseurs sexuels connaissent plus fréquemment leur victime que les Témoins. L'âge de la victime a de l'importance pour un auteur sur 3, mais concerne moins les auteurs d'actes incestueux, les plus concernés étant les auteurs d'agression sur sujets de moins de 15 ans. Chez ces derniers, l'âge de préférence pour le choix d'une victime est inférieur à 15 ans. Quand il y a un âge de préférence, la victime est le plus souvent de sexe masculin. Si l'agresseur a lui même été agressé dans l'enfance, il accorde plus souvent de l'importance à l'âge de la victime.

Le sexe de la victime est important pour un agresseur sur deux, dans un tel cas la victime est moins souvent un mineur. Les agresseurs agressés dans l'enfance ont plus souvent une victime de sexe masculin.

Le choix de l'âge de la victime est un révélateur de l'homoérotisme du sujet.

Au moment de l'agression, les qualités humaines de la victime disparaissent pour l'agresseur sexuel.

¹ - Pour certains, quoique rare, cet état confine à une "désorientation allopsychique" (EY H. p. 312) état proche de l'obnubilation de conscience où parfois l'acte est réalisé dans un état quasi crépusculaire.

IV
AVANT LE DÉLIT, L'ACTE DÉLICTEUX EXISTAIT-IL DANS LA
VIE PSYCHIQUE DU SUJET?

Pour parvenir à comprendre la place de l'acte délictueux dans la vie psychique du sujet, nous avons séquencé dans le temps notre appréhension, partant de l'histoire du sujet pour parvenir à ce qui se passe pour le sujet juste au moment du déclenchement de l'acte.

Nous avons donc d'abord envisagé un terme ancien, au travers des marqueurs que sont les autres types de comportements transgressifs non judiciairisés, antérieurs à l'acte délictueux. Puis nous avons cherché à saisir si, dans ses représentations psychiques, le sujet disposait d'éléments mettant en forme son futur passage à l'acte et éventuellement ce qui les activait? Seule une telle perception permet d'appréhender l'utilisation que recouvre l'acte délictueux dans l'économie psychique de ces sujets.

1 - Les autres types de comportement transgressifs non judiciairisés

Un tiers des Agresseurs reconnaissent avoir eu d'autres comportements susceptibles d'être jugés répréhensibles sur le plan judiciaire et pour presque la moitié d'entre eux (44%) de même nature que l'acte pour lequel ils sont incarcérés. Cela signifie que sur l'ensemble de notre population d'Agresseurs Sexuels, un sujet sur six (15%) reconnaît avoir des pratiques sexuelles délictueuses régulières et non judiciairisées. Cela ne doit pas pour autant masquer un certain polymorphisme des conduites délictueuses où, néanmoins, domine le vol (41%), le reste des actes délictueux non judiciairisés étant partagé entre les infractions financières, les violences familiales, les CBV, les destructions de biens et les abus de confiance. Il est à noter que l'analyse de contenu des réponses n'a donné presque aucune réponse qui pourrait relever d'un vécu de culpabilité, exprimant un délit plus imaginaire que réel. Seul un sujet nous a répondu qu'il "travaillait au noir", pour les autres réponses toutes étaient justiciables d'une judiciairisation.

Ces comportements réguliers délictueux seraient apparus, dans plus de la moitié des cas à l'adolescence et dans 17% des cas dans l'enfance du sujet.

2 - Y a t'il une "formulation psychique" de l'acte antérieure au délit?

Seul un sujet sur quatre avait déjà pensé au comportement délictueux avant de passer à l'acte. Pour ces sujets la première "formulation psychique" de l'acte semble fréquemment se présenter sous forme de «pensées», d'«idées», d'«imagination», voire de «fantasmes» ou encore de «rêves» ou de «sorte de rêves». Le terme de "scénario" n'est jamais employé en tant que tel. Dans ces formations psychiques, il est question de l'acte «sans toujours penser passer à l'acte». **La scène est alors dite «vue», plus rarement imaginée.** Elle peut aussi, si elle s'appuie sur une scène réelle, être transformée mais **toujours dans un sens plus excitant, souvent plus violente** qu'elle n'a été dans la réalité. L'autre dimension la plus fréquemment évoquée est l'idée d'incontrôlabilité de l'émergence de ces «pensées», comme quelque chose qui s'impose au sujet : «ça arrive d'un coup, c'est pas contrôlable». Certains de ces sujets reconnaissent qu'ils sont «envahis» par ces «pensées», qu'ils y pensent tout le temps. L'aspect automatique recouvre aussi une dimension d'un "scénario" qui vient se plaquer sur la réalité perçue : «Dès que je vois une femme, je la vois en porte-jarretelle». Dans ces cas l'aspect "dangereux" ne semble pas perçu, le sujet pouvant ouvertement formuler qu'il ne fera rien pour empêcher la mise en acte. Un autre vecteur est moins souvent rencontré, il s'agit de l'acte venant combler une vacuité (dans les moments où le sujet n'a rien à faire), un passage dépressif. Pour certains sujets, le recours à l'acte peut alors être ouvertement recherché comme **conduite anti-dépressive** : «Dans les moments de déprime, j'ai envie d'agresser une femme pour avoir des relations sexuelles». Enfin, nous avons rencontré des sujets qui tentaient d'échapper à ce qu'induisait notre question en restant près du descriptif de l'acte pour lequel ils avaient été condamné. Cette dernière stratégie nous indique la difficulté de ces sujets à avoir une activité de représentation psychique; il semble ici qu'il y ait une forme de collage au perceptif, qui est tenté d'être utilisé comme représentation de l'acte.

3 - Le stimulus inducteur d'une pensée de l'acte

L'inducteur du développement imaginaire peut être multiple. Le sujet décrit principalement un **stimulus visuel externe** (la vision d'une femme, d'une fille ou d'un enfant dans une cour d'école) mais ce peut tout aussi bien être un magazine, un film ou encore une publicité. **La dimension du voyeurisme est très présente**, avec la recherche implicite du lieu, notamment les piscines. Il faut noter que quelques sujets déclarent que leur acte c'est déroulé peu de temps après la vision d'un film pornographique pédophilique. Il est aussi question d'une endo-perception (une érection au réveil), quelque fois l'alcoolisation est évoquée comme inducteur : « quand on a bû de l'alcool, c'est toujours comme ça quand on voit une femme ». (viol).

4 - L'acte délictueux est une forme de stratégie anti-dépressive

Le fait que l'acte délictueux soit ouvertement utilisé dans une stratégie anti-dépressive, permet de comprendre le fonctionnement de l'acte d'agression sexuelle pour certains sujets. Reprenons la phrase citée en exemple : « Dans les moments de déprime, j'ai envie d'agresser une femme pour avoir des relations sexuelles ». Dans une telle phrase, s'agrège une terrible condensation, une "bombe psychique". Il semble que nous ayons affaire à une "fusion topique", sorte d'amplification et de généralisation du processus de "collapsus topique" décrit par C. Janin¹: L'éprouvé dépressif sera d'emblée perçu dans sa double essence privante et violente. Sans épaisseur préconsciente, le sujet éprouve le manque de quelque chose qui lui permettrait de retrouver le calme, c'est-à-dire un éprouvé d'unité antérieure. Cet affect dépressif ne peut qu'être violent tant il menace l'intégrité psychique d'une psyché qui ne peut mettre en place un travail de représentation de ce manque. Le désir qui vient est alors non de combler ce vide par une représentation où une recherche affective, mais c'est l'envie d'agression. Nous serions là très proche d'une dimension mélancolique où l'effet de retournement implusif qui fait tomber l'ombre de l'objet sur le moi ne

¹ - JANIN Cl. (1996) : Figures et destins du traumatisme, Paris, éd. PUF, col. *le fait psychanalytique*, 132 p., p. 24.

s'effectue pas. L'objet perdra son statut d'objet, dans une désobjectalisation et deviendra appendice du sujet. L'acte d'agression étant une tentative de retrouvaille avec ce qui n'est plus véritablement considéré comme un objet, mais comme une part amputée de lui dont l'affect dépressif est la preuve *incorpore*, il s'agit donc d'une tentative de retrouver son Moi en perdition psychique. C'est la co-excitation qui sauvera le sujet de l'effondrement psychique et qui tiendra lieu d'objet. Dans un tel cas, la co-excitation a le statut de l'ombre pour le mélancolique, elle devient persécutante. Cela permet de percevoir la dimension de quiproquo dans lequel se situe le sujet agresseur: il s'agira de calmer la co-excitation par une relation sexuelle!!! ce qui revient à vouloir cautériser une jambe de bois, ça ne sert à rien et ça y met le feu. C'est exactement ce qui se passera ici. Nous percevons donc combien le manque est vécu comme un redoutable excès dans une co-excitation inextinguible qui ne peut que déboucher sur le passage à l'acte violent : d'emblée le sujet imagine l'agression. La réalité externe devenant source du danger d'effondrement psychique. Il faudra donc au sujet fusionner avec ce qui est identifié comme source du manque et lieu du retour au calme. Le sujet ne semble disposer d'aucun moyen de différer l'acte qui se réduit à la "relation sexuelle", indiquant de nouveau la dimension d'écrasement : ce n'est pas la relation qui est recherchée, c'est la décharge. Ainsi peut on comprendre l'engrenage terrifiant : affect dépressif - pensée d'agression - décharge sexuelle. Il pourrait être fait ici l'hypothèse que certaines agressions, à l'issue de ce type de processus, soient considérées comme un **mécanisme d'appropriation primaire**, d'incorporation de ce qui n'est pas ou plus considéré comme encore l'objet, **trace de l'échec d'une introjection primaire**. Un tel processus permet de comprendre ces actes comme des effets de triomphe maniaque, ce qui rejoindrait en partie les théorisations de Stoller.

Il est important de préciser qu'il semble en être de même quand l'affect dépressif n'est pas repéré en tant que tel. Le simple fait d'y penser peut déclencher l'action.

5 - Quand la source de liaison devient source d'excitation

Ainsi ces sujets semblent présenter peu de possibilité d'inhibition de leurs excitations internes donc très peu de contrôle pulsionnel. Si pour 25% d'entre les agresseurs il semble qu'il y ait un essai de maîtrise de l'excitation interne (les sujets ayant déjà pensé à l'acte avant le délit) par un recours à une ébauche imaginaire, nous avons montré combien celle-ci est fragile et échoue dans sa fonction d'inhibition de l'action et donc dans sa fonction de satisfaction hallucinatoire. Au contraire, ce recours à l'imaginaire semble pour certains potentialiser le passage à l'acte tant la capacité de liaison de l'excitation induite, précisément par ce développement imaginaire, est risquée d'effondrement par défaut de liaison. Ainsi ce qui devrait être source de liaison (cette tentative de mise en image) devient source de surchauffe excitative. La seule voie restante est le recours à l'acte de décharge dans une sorte d'urgence assez bien décrite par les sujets dans certaines errances fiévreuses dans la ville en quête de leur acte : « dans ces cas là, je part en chasse » (un violeur pédophile).

En résumé de ce qui se passait avant le délit dans la vie psychique du sujet à propos de l'acte délictueux

Un tiers des agresseurs sexuels ont eu d'autres comportements susceptibles d'être jugés comme délictueux mais non judiciairisés dont près de la moitié d'entre eux sont de même nature que le délit. Dans la moitié des cas ces comportements sont apparus à l'adolescence et dans un sixième dans l'enfance du sujet.

Un agresseur sur quatre avait déjà pensé à l'acte délictueux avant de passer à l'acte mais, en règle générale, l'aspect dangereux n'est pas perçu. L'acte délictueux apparaît comme une stratégie anti-dépressive face à l'impossible maîtrise de la montée d'excitation.

V
ÉVÉNEMENTS, ATTITUDES PSYCHIQUES ET COMPORTEMENTS
PRÉCÉDENTS L'ACTE DÉLICTUEUX

Nous avons ici essayé de comprendre l'impact des circonstances proximales temporelles événementielles sur le déclenchement de l'acte, mais aussi l'état émotionnel, psychique dans lequel se trouvait le sujet dans les moments qui précèdent le déclenchement de l'acte.

1 - Le délit arrive à une époque particulière de la vie du sujet

40% disent que l'acte c'est déroulé à une période particulière de leur vie. La première raison qui est donnée est la **rupture affective** : éloignement, divorce, rupture, adultère, en forment le cortège. Sont aussi souvent évoquées les **difficultés conjugales** : conflit sans qu'il en soit précisé la raison, début d'un travail pour l'épouse, refus de relations sexuelles, naissance d'un enfant ou encore des situations adultérine particulières (liaison entre la femme et le père de l'agresseur). Cependant, les situations de **rupture** ne sont pas que directement affectives, elles peuvent aussi être **professionnelles** (notamment le chômage, la perte d'un emploi). Le sujet peut aussi être placé devant des **indices de rupture** que sont les **situations de changements**. Dans cette dernière catégories nous retrouverons de multiples circonstances : l'acte apparaîtra après une maladie, une hospitalisation, voire une incarcération de la compagne, un retour au pays ou un déménagement pour le sujet; certains passeront à l'acte après un arrêt volontaire de l'alcoolisation, à la sortie de prison, au moment de commencer à travailler, voire après une maladie grave ayant mis leurs jours en danger ou encore après d'importantes pertes au jeu, mais aussi après une rencontre amoureuse marquante. Parfois, c'est la **puberté** en tant que changement qui est évoqué et qui sera source du passage à l'acte. Des changements plus lointains seront encore évoqués, les changements de lune ou de saisons. Cependant dans ces derniers cas le changement apparaît sous son versant directement excitant : «au printemps la pulsion est plus grande et les tenues sont plus légères», «en été c'est plus aisé on a moins de vêtements» (agresseur exhibitionniste).

Parmi toutes ces circonstances, certains sujets font état de changements qui n'appartiennent pas directement au présent de l'acte mais à une **histoire traumatique qui semble perdurer** principalement des événements infantiles : séparation avec la famille d'origine, violence dans le

couple parental, alcoolisation du père et violence ou encore attouchements incestueux.

L'analyse de ces différentes causes montre que ce sont toutes des variations autour de la perte ou de ses indices. Cela devrait nous indiquer la **difficulté processuelle que rencontre ces sujets à traiter psychiquement la perte** et donc à mettre en jeu leur capacité dépressive.

2.1 - Participation de l'acte au traitement de la perte objectale

La perte objectale ou sa menace vient toucher certes un objet proximal mais aussi de multiples facettes de l'environnement proximal du sujet. Cela doit nous indiquer **l'importance de cet environnement perceptif pour ces sujets**. Certes, l'intégralité de ces situations, au-delà de leurs diversités pourraient se ramener à une situation prototypique de **perte ou de risque de perte objectale**. Il semble donc que ce soit cette dimension que, au moins 40% des sujets n'ont pu négocier.

L'hypothèse qui pourrait être faite est que **l'acte délictueux participerait au traitement de la situation de perte objectale** par le sujet. Ces situations placent le sujet face à un contexte d'où quelque chose s'est absenté, ce qui le confronte à la présence de l'absence de l'objet dans son champ perceptif. D'une part la perception (du regard de l'autre) avons nous écrit est un des éléments d'une orthèse identitaire : si l'objet vient à manquer, c'est de plein fouet le sujet, dans son intégrité psychique, qui se trouvera atteint; d'autre part supporter l'absence suppose une capacité à se déprimer, à s'endeuiller de l'objet réel pour faire fonctionner sa représentation à l'intérieur de soi. Précisément, il semble que ce soit cette dimension que ces sujets ne peuvent mettre en place. Du manque ou de sa menace il n'en reste que la dimension excitative¹ qui fonctionnera

¹ - L'exemple archétypal en est ceux qui évoquent les changements de saisons - certes les tenues plus légères sont excitantes mais elles ne semblent être ici que des signaux déclencheurs, pas la trace précisément d'un changement de saison qui s'inscrit dans une logique auquel tout un chacun est soumis : quand il fait plus chaud on s'habille moins que cela soit séducteur est certes réel et il reviendra au

comme une source pulsatile douloureuse et d'autant plus inextinguible qu'aucun processus de représentation ne pourra venir l'engrammer et donc, en lui procurant une représentativité interne répondant à son besoin¹, venir lui donner satisfaction en la réintégrant dans le schéma pulsionnel et son traitement psychique. Pour ces sujets l'absence reste vide terrifiant et ne devient jamais refusé de l'objet. L'acte participera à la décharge par l'annexion d'un "objet" autre, avec lequel une tentative de fusion sera tentée permettant de recouvrer singulièrement ce qui c'était absenté et n'était plus présent que sous une forme d'excitation.

2 - Présence d'adjuvant avant l'acte : l'alcool concerne moins d'un tiers des agresseurs

L'alcoolisation est présente avant l'acte pour près d'un tiers de notre effectif (29,5%), alors que la prise de drogue reste un phénomène très marginal (moins de 5%). Dans 6% des cas le facteur groupe est important pour la réalisation de l'acte (viol en réunion).

Il faut noter que les sujets alcoolisés pendant l'acte considèrent qu'ils n'étaient pas normaux au moment de l'acte (77% vs 59%, $p=0,029$). La prise d'alcool avant l'acte semble associée à un sentiment de dégoût procuré par l'acte mais la différence n'est pas significative ($p=0,07$), par contre il n'y a pas de liaison entre le fait de prendre de l'alcool et se sentir responsable de l'acte. Si les deux tiers des sujets pensent que quelque chose ou quelqu'un aurait pu empêcher que l'acte n'arrive, ce sentiment n'est pas associé au fait que le sujet était alcoolisé au moment de l'agression.

Ces éléments indiquent qu'à la fois le sujet alcoolisé au moment de l'acte reconnaît bien celui-ci mais qu'il n'en assume pas la responsabilité, celle-ci étant, comme il l'indique fréquemment lui-même, rejetée sur l'alcool. Ce qui peut avoir sur le plan thérapeutique des effets de résistance

psychisme de traiter l'excitation que ce changement saisonnier entraîne, tout en conservant les distances, limites et interdits imposées par notre état d'humains vivants en société.

¹ - Cette notion de "besoin du Moi en représentations" a été développée par FAIN M., DAVID Ch. (1962) : *Aspects fonctionnels de la vie onirique*, in *Rev. franc. Psychanal.*, t. XXVII, 1963, n° spécial, 23^{ème} congrès des Langues Romanes (Barcelone), p. 241-343, p. 242.

importants, la "cause" à prendre en compte sera pour le sujet, non sa délinquance sexuelle qu'il vit comme marginale, mais son problème d'alcoolisation.

Si le phénomène de prise de drogue précédant un délit sexuel semble marginal, ce n'est pas le cas pour l'alcool. Cela est à rapprocher de l'analyse des récidives qui montrent que jamais les agresseurs sexuels ne connaissent dans leurs récidives d'ILS. Un tel fait doit interroger sur la spécificité du lien prise d'alcool et agressions sexuelles. Les toxicomanes ne paraissent pas être dans ce type de passage à l'acte, puisque les sujets déclarant ici avoir consommé de la drogue avant leur délit semble des consommateurs accidentels. Parmi d'autres hypothèses, ne pourrions nous supposer que pour la prise d'alcool, lorsqu'elle a anticipée un acte violent pouvant conduire au meurtre, le phénomène épileptique ne doit pas être laissé de côté comme processus de compréhension, d'autant qu'un certain nombre de sujets disent avoir agi dans un "état second" : "ce n'était plus moi qui agissait", ou encore un état d'amnésie, partiel ou total qui n'est pas incompatible par ailleurs avec la reconnaissance de l'acte.

3 - Dans la moitié des cas, le délit est déclenché par une impulsion

La moitié des Agressors Sexuels reconnaît qu'une impulsion est à l'origine de l'acte délictueux. Il convient de noter que 20 % des agresseurs se montrent incapable de préciser s'il s'agit ou non d'une impulsion, comme s'il y avait une incapacité à discriminer leurs éprouvés internes. De tels résultats ne supposent pas pour autant, pour le tiers restant des sujets, la présence d'une activité "réfléchie" à l'origine de leur acte, comme nous l'avons montré plus avant.

Lorsque le sujet connaît la victime, il déclare moins souvent avoir agi par impulsion (41% vs 64% pour ceux qui ne connaissent pas leur victime, $p=0,013$).

Parmi les sujets qui ne reconnaissent pas le délit, 8% disent quand même avoir agi par impulsion; parmi ceux qui le reconnaissent partiellement, c'est 37% qui disent avoir agi par impulsion, cette proportion augmente à 57%

avec les sujets reconnaissant totalement leur délit ($p=0,001$). La présence d'une impulsion à l'origine du délit semble lié à la reconnaissance du délit et semble valider le fait d'une meilleure capacité à discriminer ses épreuves internes. Cette hypothèse déjà évoquée plus haut est vicariée par deux autres résultats, d'une part le fait que lorsqu'il y a impulsion, malgré toutes les réserves que nous ferons quant à la culpabilité, le sujet se dit plus fréquemment coupable de son acte (60% vs 40%, $p=0,001$); d'autre part parmi les 38% de Cas qui se disent soulagés par leur arrestation presque deux sujets sur trois ont agi par impulsion. Ainsi, **la présence d'une impulsion, reconnu par le sujet agresseur, à l'origine du passage à l'acte, serait le signe d'une capacité d'attention à des épreuves internes indiquant à minima que le sujet peut se décoller de son vécu et reconnaître l'origine endogène (pas encore intra-psychique) de son acte.**

Un travail thérapeutique devra tenir particulièrement compte de cette capacité qui à moyen terme fournira l'espace intermédiaire des représentations.

4 - Les phénomènes psychiques au déclenchement de l'acte : la question de la dépersonnalisation et de l'hallucination?

Avant l'acte délictueux les sujets peuvent présenter un certain nombre de phénomènes qui peuvent être qualifiés de "psychiques" (une pensée, une image). Lorsque ces sujets n'en sont pas à leur premier passage à l'acte (que ces répétitions soient judiciairisées ou non) 28% de ceux-ci diront que c'est toujours le même phénomène psychique (pensée ou image) qui se présente à eux.

Il y a presque un agresseur sur quatre (22%) qui dit avoir eu une "pensée" ou une "image" qui soit venue avant le déclenchement de l'acte. Cependant, le discours nous montre que principalement les sujets ne vont pas évoquer des pensées, au sens psychique du terme mais des images. Leur formulation sera celle, non de représentation psychique mais de perception : **les sujets «voient» ces images, il ne les imaginent pas.** Celles-ci se présenteront sous trois formes principales :

- **l'acte tel qu'il se déroulera** mais qui peut se passer soit avec une autre personne («je voyais ma concubine qui me faisait l'amour à la place de ma belle-fille»), soit qui reprend une agression similaire subie par le sujet que le sujet cherchera à reproduire («J'ai des pensées uniquement sexuelles, des pensées pareilles à l'acte que j'ai vécu quand j'étais enfant et des pensées de l'acte à venir», pédophile violeur, violé dans l'enfance), soit l'acte reprend ce qui a été lu ou vu («je pense à ce que j'ai lu et qui fonctionne pour moi comme un fantasme à réaliser»), dans ce dernier cas on trouve parfois le déroulement d'un scénario («je voyais le cheminement de l'acte dans ma tête»); un fragment de l'acte («je vois juste la sodomie»); une idéalisation de l'acte («je vois une relation sans violence», violeur incestant);

- **une personne entière mais qui ne tient pas compte de la réalité objective du sujet** qui peut être une femme ou un enfant anonyme («sans visage») ou un prototype de la victime, soit la victime elle même mais sans que la dimension délictueuse puisse être prise en compte («je continuais à voir le jeune homme de la piscine, il était mignon et pourtant je continuais à agir»);

- **des fragments de corps** : poitrine, des fesses, un sexe d'enfant.

Les pensées qui sont donc évoquées sont principalement des "images", encore faut il s'interroger ici sur le statut de ces images. Il semble que nous ayons parfois à faire à une **dimension quasi hallucinatoire**; quelque chose s'impose au sujet presque de l'extérieur. Cela nous confronte donc au problème de la régression de la pensée à l'image. Avons-nous à faire à une régression ou à une perception? Dans l'hallucination il y a bien perception mais d'une réalité non présente, fruit, par la régression topique, de la réactivation des traces mnésiques. Ici, il semble que, quoique nous ne puissions évacuer complètement la question de l'hallucination, nous ayons à faire à une perception d'une réalité présente, mais tronquée. En effet les corps sont tronqués, parcellisés et lorsqu'ils sont complets ils sont anonymisés ou déliés de leurs liaisons intersubjectives. Ces phénomènes devraient nous indiquer le même processus à l'œuvre, celui de l'hallucination négative, avec des variations de la négativation. Il semblerait que

l'hallucination négative fonctionne comme un processus générique qui de toute façon, et à terme, portera sur les systèmes de liaisons fondant l'intersubjectivité, sans qu'il soit question de rejet.

On rencontre enfin des sujets qui n'évoquent aucune pensée ou image précédant l'acte délictueux mais qui ont besoin de préciser combien leur acte ou leur désir est normal en référence à une absence de loi partageable

Lorsque la pulsionnalité surgit brusquement il s'agit toujours d'une imposition qui agit le sujet, celui-ci est alors *de facto* désubjectivé par la puissance de la force inquiétante et étrange qui l'anime. Nous sommes là dans des éprouvés proches de la dépersonnalisation où le sujet devient étranger à ce qui l'agit. Il y a dans ces éprouvés, perte de la maîtrise corporelle. Dans de tels cas, la régression (mais est-ce encore une régression?) sera subite, massive et violente. C'est certainement pour échapper à cet effet de désubjectivation que le sujet va chercher à transformer l'autre en une chose fragmentaire et donc aliénable. **L'autre en quelque sorte sera traité comme le sujet s'éprouve en lui-même.** Cependant pour ne pas sombrer dans une passivité qui le mettrait psychiquement à mort (ce qui se passerait s'il conservait à l'autre son statut de sujet), **le sujet agresseur invalidera d'autant plus la subjectivité de l'autre que la sienne l'est.** Cela lui permettra de conserver un minimum de contrôle de la situation. Dès lors la situation devient une situation d'emprise narcissique. Dans un tel cas, l'hallucination négative joue sur les liens du sujet à la dimension de la loi humaine (induisant la reconnaissance et le respect de la différence des sexes et des générations); nous pourrions proposer l'hypothèse que le déni se présenterait ici sous forme d'une hallucination négative altérant la perception des liens du sujet à la réalité "sociale" symbolique générant la différence des sexes et des générations.

En effet nous connaissons les effets du déni sur les systèmes perceptifs, si les sujets présentant un déni peuvent avoir une altération perceptive, c'est précisément parce que l'hallucination négative est à l'œuvre. Cette dernière, une fois enclenchée, s'accompagne toujours d'une altération des structures de la Loi et de la famille, dans la mesure où, G. Pankov l'a bien montré¹, les altérations de l'image du corps sont des altérations des structures

¹ - PANKOV G. (1977) : Structures familiales et psychose, Paris, éd. Aubier-Montaigne, 1977, 205 p.

familiales, ce qui permet de reconsidérer l'inceste, comme une variation de l'hallucination négative et de l'intégrer complètement dans le cadre d'une agression sexuelle pédophilique.

5 - Pour plus des deux tiers des sujets, l'acte s'impose à eux : l'abolition subjective

A côté de ces "images" qui viennent à la place des pensées, les sujets évoquent aussi une **dimension pulsionnelle relativement brute** : «j'en ai envie, j'y vais», «c'est plus fort que moi»; ou des pensées irréprouvables malfaisantes : «je me sens obligé de faire quelque chose de mal». C'est 71% des sujets qui ne pourront pas préciser ce qui se passe pour eux avant l'acte. Ce dernier s'imposera à eux sans qu'il leur soit possible de comprendre ce qui se déroule en eux : «Je me promène dans la campagne avec mon fils je ne sais pas ce qui c'est passé» (viol), «je n'en sais rien, c'est venu d'un seul coup». On trouve un **sentiment d'obnubilation**, où le champ de conscience du sujet semble envahi par une excitation sexuelle irréprouvable : «je discute avec elle et j'ai une obsession du rapport sexuel», «je ne vois plus que l'enfant et la relation sexuelle». Ils se décrivent comme **étranger à eux mêmes** : «il y a quelque chose qui me pousse à le faire, c'est pas moi, je dois pas», «j'étais dans le brouillard, comme un dédoublement», la dimension du clivage est dans ces cas évidente C'est aussi pour signifier le même état qu'est évoqué l'**alcoolisation** : «c'est toujours comme ça quand je bois, je ne me souviens pas», «j'ai bû, après je ne sais plus». Dans ces cas l'alcool est présenté comme "paravent", cette "défausse" alcoolique vient simplement recouvrir l'effet de désobjectivation que nous avons évoqué plus haut et qui se retrouve ici de manière encore plus brutale, puisque ces sujets ci disent que l'acte c'est imposé à eux d'emblée. L'alcoolisation semblerait donc dans un tel contexte à la fois le produit de cette faille identitaire en même temps qu'elle pourrait fonctionner comme un déclencheur par la déshinhibition qu'elle entraîne, le remède ici déclencherait le mal. Proche de l'acte qui s'impose à eux est l'idée du **non-contrôle de l'excitation sexuelle** : «je sens une forte envie sexuelle dans ces cas la première personne est la bonne», «d'un coup, je sens un désir qui monte, c'est comme un éternuement pas comme les autres qui dégage une sensualité» dans ce dernier cas, il y a face à la montée de l'excitation, une confusion des zones qui indique la

désorganisation dans laquelle se trouve le sujet, confusion que l'on retrouve dans l'emploi du terme "dégager", dont nous percevons la condensation entre "dégager" et "se dégager de" par le biais de l'éternuement. Ainsi, nous retrouvons un **fonctionnement en boucle close** : ce qui devrait dégager (l'éternuement), dégage de la sensualité et engage le sujet dans la spirale de l'acte. C'est dans ce même registre que l'on retrouve l'idée du piège : «ça commence par un geste simple (grattage de dos de sa fille) et puis c'est un piège, ça progresse après sans arrêt». Ce non contrôle se présente aussi sous des formes de **malaise**, sentiment de grande tension, de nœud à l'estomac, de perte des capacités physiologiques des organes de liaison à l'autre : «Je voyais pas bien, comme si j'avais bû mais j'avais pas bû, je perdis la tête»

Ainsi, ce qui semble évoquée sous de multiples formes, c'est la dimension **d'abolition subjective** et donc de **faillite des limites du Moi** dans laquelle ces sujets éprouvent quelque chose de "sombre" (nous verrons dans les rêves surgir, de manière inquiétante, l'image du "trou noir"). Le fonctionnement en "boucle close" (l'alcoolisation en ferait partie) nous indique l'échec de toute négociation de l'excitation, la seule voix devient dès lors le passage à l'acte comme "sauvetage psychique".

6 - Rationnalisation du passage à l'acte : rationalisation de la survie psychique et "prédation" de l'enfance

On rencontre enfin des sujets qui n'évoquent aucune pensée ou image précédant l'acte délictueux mais qui ont le besoin de préciser combien leur acte ou leur désir est normal en référence à une absence de loi partageable, cela est particulièrement le fait de sujets incestants ou de pédophiles. Ces sujets rationaliseront leur passage à l'acte et pourront même tenter de l'argumenter. Il faut noter que ces sujets se feront "séducteurs" pour développer leur argument, répondant ainsi à l'image commune du "pervers" Mais ils ne font, en définitive, que rationaliser quelque chose qu'ils ont substitué à ce qu'ils ne peuvent pas se représenter au regard précisément d'un agencement symbolique qui leur apparaît étranger. Ils rationalisent en quelque sorte ce qui leur permet d'exister et de survivre psychiquement, dans l'incompréhension qu'ils sont de pouvoir négocier autrement les excitations

qui se présenteront à eux. Ils ne "séduisent" pas, même s'ils le font, ils développent une technique d'adaptation : ils tentent d'adapter leur carence de fonctionnement au fonctionnement de l'autre en utilisant des arguments qui, quoique les mêmes que ceux de l'écouter, ne se situent plus dans un registre symbolique, mais qui pour eux représentent la rationalisation de leur stratégie de survie psychique. Ainsi font ils afin de ne pas être dépossédé de la stratégie psychique qui leur permet d'être, d'exister. Une comparaison s'impose, c'est celle du camouflage, du mimétisme mais un mimétisme particulier qui, s'il leur permet de survivre psychiquement, leur permet aussi dans la logique du traitement de leurs excitations, d'approcher leurs futurs jeunes victimes et qui fait de ces sujets **des prédateurs d'enfance** (cf. l'évocation de «la chasse» du violeur pédophile évoqué au chapitre précédent).

7 - L'état émotionnel au moment du déclenchement de l'acte

Si l'on demande au sujet, non pas s'il a des pensées ou des images, mais dans quel état émotionnel il se sentait au moment du déclenchement de l'acte, il décrira principalement :

- soit une "pseudo-normalité" : le sujet se dit «bien», «calme», «détendu», «sans émotion particulière» mais ce qui se révèle de cette "normalité" c'est que la pensée de l'acte n'était pas présente pour bon nombre de sujets, même s'il y a répétition de celui-ci. Parallèlement à cette "normalité", à ce «rien ressenti de précis», certains sujets décrivent un état qui serait proche d'une sorte d'aura anesthésiante : «rien», «j'avais la tête vide», «je sentais plus rien» qui peuvent parfois prendre la forme d'éprouvé d'effondrement intérieur : «un trou noir». Ainsi, cette apparente normalité, qui relativement souvent est évoquée, masque un clivage du sujet pour tenter d'échapper à cette menace d'effondrement bien formulée par le "trou noir"¹.

- soit une forme de pression intérieure allant de «l'état de folie» ou de «très grande excitation, avec le besoin de concrétiser» ou de «poussée d'adrénaline» à l'état de «gros stress» ou «d'énervement», voire de «colère»,

¹ - Le thème du "trou noir" trouvera un autre développement dans la partie sur l'exploitation des cauchemars, mais aussi dans la partie : "L'émergence du signifiant formel comme signe d'une altération de l'objectalité".

avec comme dominante la sensation d'«**incontrôlable**», «de coup de tête». Dans un registre proche la dimension du "besoin" est évoquée : «besoin de tendresse», «de réconfort», «fort besoin affectif». Enfin certains sujets parleront de leur "désir" : «de ma belle-fille», «de relation sexuelle».

Cependant d'autres états émotionnels sont éprouvés telle une «gène» dont la dimension semble essentiellement physique : «le cœur qui bat, une peur bleue mais à cause de quoi?», «une faiblesse dans les jambes», «un manque physique», «on transpire».

Ce qui semble paradoxal, c'est qu'un certain nombre de sujets évoquent un sentiment de peur lié à une représentation, «de faire mal», «d'être découvert», «d'être pris en flagrant délit», autant d'émotions qui n'empêcheront pas le passage à l'acte montrant ainsi l'effet des clivages.

8 - L'acte surgit dans un climat d'effacement du processus représentatif

L'ensemble de ces investigations nous indiquent combien peu sont présents les dimensions psychiques que l'on pourrait attendre comme par exemple la mise en place d'un scénario. Il semble que nous ayons à faire avant l'acte à un état de bouleversement intérieur proche des éprouvés d'une inquiétante étrangeté. Ce qui émerge, de façon prépondérante et pour une grande majorité de nos sujets, c'est la dimension de **surgissement de l'acte dans un climat d'effacement du processus de représentation psychique**. Cela ne signifiant pas que les actes des sujets seront dénués de sens ou incohérents. Bien au contraire, ils développeront une logique interne propre au déroulement de l'acte pour le mener à son terme, **une logique non affective car non affectée**. L'acte s'accomplira sans lien avec une dimension psychisable mais avec une cohérence interne parfois redoutable. Ce dernier point nous est indiqué par ces sujets qui ont peur d'être découvert mais qui n'en continuent pas moins leur pratique; il semble que dans de tels cas, ce soit la dimension économique qui domine le tableau. L'important semble de juguler la surcharge d'excitation. Très peu de sujets avant le passage à l'acte évoquent une dimension psychique qui, quand elle est présente, y est souvent sous la forme projective : «humilié par les enfants» (appelant la vengeance de l'exhibition), «elle me considérait

comme un bouche-trou» (il faut noter ici la dimension démétaphorisée de l'expression puisqu'il s'agit d'un viol); ou sous une forme d'affabulation défensive «j'étais étonné, elle se masturbait devant moi» (voulant rendre logique le viol de sa belle fille de 14 ans).

En résumé des événements, attitudes psychiques et comportements précédants l'acte délictueux

Pour plus d'un tiers des agresseurs sexuels, l'acte d'agression s'est passé dans une période particulière de leur vie. Les événements cités, semblent indiquer que perdure une situation traumatique ancienne faisant que ces sujets ont du mal à traiter les signaux de "perte objectale". Il est confirmé que l'acte délictueux surgirait en lieu et place de la défaillance de leur capacité dépressive.

L'alcoolisation est présente dans un tiers des passages à l'acte. Près de la moitié des agresseurs reconnaissent qu'une impulsion est à l'origine de leur acte. La présence de cette reconnaissance est un élément favorisant sur le plan thérapeutique.

Presque un quart des agresseurs a eu une "pensée" ou une "image" avant le déclenchement de l'acte mais qui semble se présenter sous le statut d'une quasi-hallucination indiquant des éprouvés proches de la dépersonnalisation signant une abolition subjective face à la montée excitative. Le surgissement de l'acte se déroule donc dans un climat d'effacement du processus de représentation psychique.